



LABORATOIRE DU KIOSQUE

SELAS GUEVALT

Biologistes co-responsables : Laetitia SIFER - Stéphanie BERNUSSET - Anne-Lise BRAVETTI - Célia SABBAGH - Isabelle VANHESTE-VERMEULEN

Biographe du site :

86 Rue du Général de Gaulle - 94290 VILLENEUVE-LE-ROI

Tel : 01.45.97.51.08 - Fax : 01.45.97.16.66

ADELI : 94 3 702951 - bcl.kiosque@inovie.fr

Document édité le 19/01/2026 15:27

Demande N° 1950081605 du 16/01/2026

Prescrit par : Dr HADJ MAFOUD KAMEL

Dr HADJ MAFOUD KAMEL

6 Rue de Bricquebec

94190 VILLENEUVE SAINT GEORGES

Monsieur PEREIRA Mickael

2 CHEMIN DE LA BATTE

94290 VILLENEUVE LE ROI

Nom / Prénom **PEREIRA Mickael**

Nom de Naissance **PEREIRA**

Date de Naissance **06/02/1984**

Prélevé le 16/01/2026 à 09:20



Compte-Rendu final

HEMATOLOGIE

(Sur sang total)

Résultat

Unité

Valeurs de référence

Antériorité

NUMÉRATION FORMULE SANGUINE

(Impédance, spectrophotométrie, fluorocytométrie, optique - Sysmex)

HEMATIES (Globules rouges)

4.89 Tera/L (4.28 - 6.00)

Hémoglobine

14.2 g/dL (13.0 - 18.0)

Hématocrite

43.6 % (39.0 - 53.0)

VGM (Volume globulaire moyen)

89 fl (78 - 98)

TCMH

29.0 pg (26.0 - 34.0)

CCMH

32.6 g/dL (31.0 - 36.5)

LEUCOCYTES (Globules blancs)

3.21* giga/L (4.00 - 11.00)

Polynucléaires neutrophiles

42.1 % 1.35* giga/L (1.40 - 7.70)

Polynucléaires éosinophiles

2.5 % 0.08 giga/L (0.02 - 0.63)

Polynucléaires basophiles

0.9 % 0.03 giga/L (0.00 - 0.11)

Lymphocytes

48.0 % 1.54 giga/L (1.00 - 4.80)

Monocytes

6.5 % 0.21 giga/L (0.18 - 1.00)

Validé par Dr Stéphanie BERNUSSET

Résultats recto-verso >

Page 1 / 7

Contrats de coopération établis avec le laboratoire Bio-Clinic (§§§), avec le laboratoire Sommeville(§§) et avec le laboratoire Biofutur (\$\$\$\$).

Société d'exercice libéral par actions simplifiée au capital de 19 188 984 euros - Siège social : 31 boulevard Henri IV 75004 PARIS - SIREN 494 215 122, RCS Paris

Prescrit par : Dr HADJ MAHFOUD KAMEL

Monsieur PEREIRA Mickael

(Suite)

Nom de Naissance PEREIRA
Date de Naissance 06/02/1984
Adresse 2 CHEMIN DE LA BATTE 94290 VILLENEUVE LE ROI
Document édité le 19/01/2026 15:27

Demande N° 1950081605 du 16/01/2026

Prélevé le 16/01/2026 à 09:20

HEMATOLOGIE

(Sur sang total)

Résultat	Unité	Valeurs de référence	Antériorité
----------	-------	----------------------	-------------

PLAQUETTES

(Tech. impédance ou optique - Sysmex)

301 giga/L

(150 - 400)

HEMOSTASE

(Sur plasma)

Résultat	Unité	Valeurs de référence	Antériorité
----------	-------	----------------------	-------------

TP - TAUX DE PROTHROMBINE

(Tech. chronométrique - Diagnostica STAGO)

100 %

(70 - 100)

BIOCHIMIE

Résultat	Unité	Valeurs de référence	Antériorité
----------	-------	----------------------	-------------

Biochimie Sanguine

TRANSAMINASES TGO - (ASAT)

(Tech. IFCC avec Phos.Pyridoxal - ROCHE Cobas)

34 U/l

(10 - 50)

A compter du 20/08/2025, changement de méthode, une rupture d'antériorités a été réalisée pour les patients.

TRANSAMINASES TGP - (ALAT)

(Tech. IFCC avec Phos.Pyridoxal - ROCHE Cobas)

35 U/l

(10 - 50)

A compter du 20/08/2025, changement de méthode, une rupture d'antériorités a été réalisée pour les patients.

GAMMA GLUTAMYL TRANSFERASE (GGT)

(Technique color. enzymatique - ROCHE Cobas)

49 U/l

(< 60)

PHOSPHATASES ALCALINES

(Technique IFCC - ROCHE Cobas)

62 U/l

(40 - 130)

BILIRUBINE TOTALE

(Tech. Diazo - ROCHE Cobas)

5.1 mg/l

(< 14.0)

8.7 µmol/l

(< 23.9)

Changement de trousses réactif à compter du 27/06/2025 sans impact sur les valeurs de référence et sur le suivi patient.

GLYCEMIE À JEUN

(Technique hexokinase - ROCHE Cobas)

0.92 g/L

(0.74 - 1.06)

5.11 mmol/l

(4.11 - 5.88)

HEMOGLOBINE GLYQUEE §§§

Electrophorèse capillaire/Capillarys Sebia (3S) (c)

Fraction A1c (Unité NGSP) :

5.6 %

IFCC :

38.0 mmol Hba1c/mol.Hb totale

Validé par Dr Stephanie BERNUSSET 

Page suivante >

Page 2 / 7

Contrats de coopération établis avec le laboratoire Bio-Clinic (\$\$\$), avec le laboratoire Sommeville(\$\$) et avec le laboratoire Biofutur (\$\$\$\$).

Société d'exercice libéral par actions simplifiée au capital de 19 188 984 euros - Siège social : 31 boulevard Henri IV 75004 PARIS - SIREN 494 215 122, RCS Paris



Monsieur PEREIRA Mickael

Nom de Naissance PEREIRA
Date de Naissance 06/02/1984
Adresse 2 CHEMIN DE LA BATTE
94290 VILLENEUVE LE ROI

Document édité le 19/01/2026 15:27

Prescrit par : Dr HADJ MAHFOUD KAMEL

(Suite)

Demande N° 1950081605 du 16/01/2026

Prélevé le 16/01/2026 à 09:20

BIOCHIMIE

Résultat Unité

Valeurs de référence

Antériorité

Biochimie Sanguine

HEMOGLOBINE GLYQUEE §§§§

- Dépistage (Recommandations OMS, EADS, ADA, IDF)
HbA1c < 5.7 % : Risque faible de diabète
5.7 % < ou = HbA1c < 6.4 % : Pré-diabète possible

- Objectifs suivis HbA1c (Recommandations HAS 2013)
Diabète de type 1 :
HbA1c < 7.5 % : Diabète équilibré

Diabète de type 2 :
HbA1c < ou = 7.0 % : Diabète équilibré

HbA1c > 7.0 % : Diabète non équilibré sauf patients "fragiles" : pathologie chronique, complications macrovasculaire, IVC sévère.

L'HAS recommande une surveillance de l'HbA1c 4 fois par an chez le diabétique.

ASPECT DU SERUM

Limpide

TRIGLYCERIDES

(Tech. GPO/PAP - ROCHE Cobas)

0.52 g/L (< < 1.50)
0.59 mmol/l (< < 1.71)

CHOLESTEROL TOTAL

(Technique color. enzymatique - ROCHE Cobas)

1.92 g/L (< < 2.00)
4.97 mmol/l (< < 5.17)

CHOLESTEROL HDL

(Technique color. enzymatique PAP - ROCHE Cobas)

0.53 g/L (< > 0.40)
1.37 mmol/l (< > 1.03)

CHOLESTEROL NON-HDL

1.39 g/L
3.59 mmol/l

CHOLESTEROL LDL CALCULÉ

1.29 g/L (< < 1.60)
3.34 mmol/l (< < 4.14)

Le LDL-C est calculé selon la formule de FRIEDEWALD si et seulement si les triglycérides sont < 3,4 g/L (3,9 mmol/L). Les valeurs cibles de LDL-C, non-HDL-C et Apo B constituent des objectifs à atteindre en fonction du risque cardiovasculaire (RCV). Pour l'évaluation du RCV, se référer aux recommandations de la Société Européenne de Cardiologie (ESC Guidelines on cardiovascular disease prevention in clinical practice, 2021). Les valeurs cibles indiquées ci-dessous ne sont pas des « valeurs de référence » mais des objectifs à atteindre en première intention :
- RCV modéré ou élevé : LDL-C < 1,0 g/L (< 2,6 mmol/L) ; non-HDL-C < 1,30 g/L (3,4 mmol/L) ; ApoB < 1,00 g/L ;
- RCV très élevé : LDL-C < 0,70 g/L (< 1,8 mmol/L) ; non-HDL-C < 1,0 g/L (2,6 mmol/L) ; ApoB < 0,80 g/L
Les objectifs finaux, en fonction du RCV du patient, de son souhait, de ses conditions spécifiques et des avantages du traitement sont :
- RCV élevé : LDL-C < 0,70 g/L (1,8 mmol/L) avec une réduction d'au moins 50 % du LDL-C ;
- RCV très élevé (prévention secondaire par ex.) : LDL-C < 0,55 g/L (1,4 mmol/L) avec une réduction d'au moins 50 % du LDL-C.

Validé par Dr Stephanie BERNUSSET

Résultats recto-verso >

Page 3 / 7

Prescrit par : Dr HADJ MAHFOUD KAMEL

Monsieur PEREIRA Mickael

(Suite)

Nom de Naissance **PEREIRA**
Date de Naissance **06/02/1984**
Adresse **2 CHEMIN DE LA BATTE 94290 VILLENEUVE LE ROI**
Document édité le 19/01/2026 15:27

Demande N° 1950081605 du 16/01/2026

Prélevé le 16/01/2026 à 09:20

BIOCHIMIE

Résultat	Unité	Valeurs de référence	Antériorité
----------	-------	----------------------	-------------

Biochimie Sanguine

CREATININEMIE

(Tech. enzymatique - ROCHE - Cobas)

14.1* mg/l
125* µmol/l

(6.7 - 11.7)
(59 - 104)

DFG SELON FORMULE CKD-EPI

61 ml/mn/1,73m2

Chez l'individu normal, le DFG est > 89 ml/mn/1,73 m2

Cette équation n'est pas validée dans certaines populations, elle est à utiliser avec précaution:

- . Pour les patients âgés de plus de 75 ans
- . Pour les patients de poids extrême ou dont la masse musculaire est élevée ou faible

. Pour les patients dénutris ou ayant une alimentation pauvre en protéines animales

L'estimation de DFG est recommandée pour le diagnostic précoce et le suivi de l'insuffisance rénale chronique.

Stades d'évolution suivant l'HAS juillet 2012

- 1- sup ou égal à 90 : DFG normal ou augmenté*
- 2- 60 - 89 DFG légèrement diminué*

* : Maladie rénale chronique si présence de marqueurs d'atteinte rénale : albuminurie, hématurie, leucocyturie, ou anomalies histologiques ou morphologiques, ou marqueurs de dysfonction tubulaire, persistant plus de 3 mois (et à 2 ou 3 examens consécutifs).

Le calcul du DFG par l'équation CKD-EPI doit être préféré au calcul MDRD

- 3- 30 - 59 Insuffisance rénale chronique modérée
- 4- 15 - 29 Insuffisance rénale chronique sévère

5- < 15 Insuffisance rénale chronique terminale

UREE

(Tech. Uréase / GLDH - ROCHE Cobas)

0.49* g/L
8.16* mmol/l

(0.16 - 0.49)
(2.66 - 8.16)

SODIUM

(Tech. ISE Indirecte - ROCHE Cobas)

141 mmol/l

(136 - 145)

POTASSIUM

(Tech. ISE Indirecte - ROCHE Cobas)

(Sur Sérum)

4.5 mmol/l

(3.5 - 5.1)

CHLORE

(Tech. ISE Indirecte - ROCHE Cobas)

103 mmol/l

(98 - 107)

CALCIUM

(Tech. NM-BAPTA Complexon - ROCHE Cobas)

98 mg/l

(86 - 100)

2.45 mmol/l

(2.15 - 2.50)

FER

(Technique Colorimétrique - ROCHE Cobas)

94 µg/dl

(33 - 193)

17 µmol/l

(6 - 35)

TRANSFERRINE

(Immunoturbidimétrie - ROCHE Cobas)

2.77 g/L

(2.00 - 3.60)

Capacité totale de fixation du fer

386 µg/dl

(260 - 400)

Coefficient de saturation

24 %

(12 - 38)

FERRITINE

(Immunoturbidimétrie - ROCHE Cobas)

288 ng/ml

(30 - 400)

Le dosage du coefficient de saturation de la transferrine est conseillé, si la valeur de la Ferritine est > 100 ng/ml chez la femme (> 200 ng/ml chez la femme ménopausée, > 300 ng/ml chez l'homme) (recommandations DetectFer 2018)

Validé par Dr Stephanie BERNUSSET 

Page suivante >

Page 4 / 7



Monsieur PEREIRA Mickael

Nom de Naissance **PEREIRA**
Date de Naissance **06/02/1984**
Adresse **2 CHEMIN DE LA BATTE
94290 VILLENEUVE LE ROI**

Document édité le 19/01/2026 15:27

Prescrit par : Dr HADJ MAHFOUD KAMEL

(Suite)

Demande N° 1950081605 du 16/01/2026

Prélevé le 16/01/2026 à 09:20

BIOCHIMIE

Résultat	Unité	Valeurs de référence	Antériorité
----------	-------	----------------------	-------------

Biochimie Urinaire sur échantillon

HEURE DU RECUEIL :

07 heures et 30 minutes

PROTEINURIE

(Tech. immunoturbidimétrique - ROCHE Cobas)

0.06 g/L

(< 0.15)

GLYCOSURIE

(Technique hexokinase - ROCHE Cobas)

0.05 g/L

(< 0.15)

0.28 mmol/l

(< 0.83)

En cas de bactériurie, la glycosurie peut être abaissée.

HORMONOLOGIE

(Sur Sérum)

Chez les patients traités par de fortes doses de biotine (> 5 mg/jour), il est recommandé d'effectuer le prélèvement de l'échantillon au moins 8 heures après la dernière administration.
(Pour les analyses signalées par ☐)

Résultat	Unité	Valeurs de référence	Antériorité
----------	-------	----------------------	-------------

T.S.H. ULTRA SENSIBLE

(Electrochimiluminescence - ROCHE Cobas)

1.34 mUI/L

(0.27 - 4.20)

Chez la femme enceinte, la limite supérieure de l'intervalle de référence de la TSH est < 4 mUI/L. Si la TSH est > 2,5 mUI/L, le dosage des AC anti-TPO est recommandé.

A partir de 60 ans, la limite supérieure de l'intervalle de référence de la TSH est définie comme étant égale à la décennie d'âge du patient (ex : < 8 mUI/L pour les patients âgés de 80 à 89 ans)
(HAS Prise en charge des hypothyroïdies chez l'adulte, décembre 2022)

Les critères de prise en charge des examens thyroïdiens évoluent. Sans mention d'indication explicite, la prescription sera adaptée selon les recommandations de la HAS (explorations dysthyroïdiennes primaires de l'adulte, mai 2023) et du décret du JOE du 30/04/2024 qui conditionnent les modalités de prise en charge par l'Assurance Maladie.

PARATHORMONE (1-84) PTH

(Tech. ECLIA - ROCHE Cobas)

2.0 pmol/L

(1.6 - 6.0)

18.9 pg/ml

(15.1 - 56.6)

MARQUEURS SPECIFIQUES - VITAMINES

Chez les patients traités par de fortes doses de biotine (> 5 mg/jour), il est recommandé d'effectuer le prélèvement de l'échantillon au moins 8 heures après la dernière administration.
(Pour les analyses signalées par ☐)

Résultat	Unité	Valeurs de référence	Antériorité
----------	-------	----------------------	-------------

PSA TOTAL

(Electrochimiluminescence - ROCHE Cobas)

0.22 ng/ml

(< 2.00)

Valeurs de référence établies suivant l'âge (étude fournisseur Roche).
Résultat à interpréter en fonction du contexte clinique et de la cinétique d'évolution. Le dosage de la PSA n'étant pas standardisé il est conseillé de réaliser les dosages de contrôle par la même technique et dans le même laboratoire.

FOLATES (VITAMINE B9)

(Electrochimiluminescence - ROCHE Cobas)

6.30 ng/ml

(3.89 - 26.80)

14.28 nmol/L

(8.81 - 60.73)

Validé par Dr Stephanie BERNUSSET 

Résultats recto-verso >

Page 5 / 7

Prescrit par : Dr HADJ MAHFOUD KAMEL

Monsieur PEREIRA Mickael

(Suite)

Nom de Naissance PEREIRA

Date de Naissance 06/02/1984

Adresse 2 CHEMIN DE LA BATTE 94290 VILLENEUVE LE ROI

Document édité le 19/01/2026 15:27

Demande N° 1950081605 du 16/01/2026

Prélevé le 16/01/2026 à 09:20

MARQUEURS SPECIFIQUES - VITAMINES

Chez les patients traités par de fortes doses de biotine (> 5 mg/jour), il est recommandé d'effectuer le prélèvement de l'échantillon au moins 8 heures après la dernière administration.
(Pour les analyses signalées par ☐)

Résultat	Unité	Valeurs de référence	Antériorité
----------	-------	----------------------	-------------

Changement de réactif au 17/06/2024

VITAMINE B12

(Electrochimiluminescence - ROCHE Cobas)

713 pg/ml
526 pmol/L

(197 - 771)
(145 - 569)

NT-PRO BNP (PEP. NATRIURÉTIQUE B)

(Electrochimiluminescence - ROCHE Cobas)

< 5 ng/l

(< 1 000)

En phase aiguë :

< 300 ng/l : exclusion d'une insuffisance cardiaque

Seuil de diagnostic positif d'insuffisance cardiaque :

- avant 50 ans : sup à 450 ng/l
- entre 50 et 75 ans : sup à 900 ng/l
- après 75 ans : sup à 1 800 ng/l

En ambulatoire :

- avant 75 ans < 125 ng/l : exclusion d'une insuffisance cardiaque chronique

> 125 ng/l : dysfonction ventriculaire gauche possible

- après 75 ans < 450 ng/l : exclusion d'une insuffisance cardiaque chronique

> 450 ng/l : dysfonction ventriculaire gauche possible

Pour les valeurs intermédiaires, le résultat est interprété en fonction de la symptomatologie clinique, des données de l'échographie cardiaque, de l'âge, du sexe et du traitement du patient.

MICROBIOLOGIE

EXAMEN CYTO-BACTÉRIOLOGIQUE DES URINES

Date du recueil : 16/01/2026

Heure du recueil : 07 heures et 30 minutes

Type de prélèvement : Milieu de jet urinaire

EXAMEN CYTOLOGIQUE URINAIRE

(Lecture automatisée, UN-Series Sysmex ou Cellule Kova)

Leucocytes (/ml) : 4 600 /mL (< 10 000)

Hématies (/ml) : < 1 000 /mL (< 10 000)

Cellules épithéliales : Absence de cellules épithéliales

Cristaux : Absence de cristaux.

Cylindres : Absence de cylindres.

(la leucocyturie est ininterprétable si le patient est porteur de dispositif endo urinaire)

EXAMEN BACTERIOLOGIQUE

(Culture sur milieux gélosés – WASP (COPAN) ou méthode manuelle)

Cultures négatives

(Identification par Maldi-tof -Bruker ou gélose chromogénique CPSE-Biomérieux)

CONCLUSION

Absence d'arguments cytobactériologiques en faveur d'une infection urinaire. En cas de suspicion clinique d'infection urinaire, un nouveau prélèvement peut être envisagé en respectant les règles d'asepsie lors du recueil.

Validé par Dr Stephanie BERNUSSET

Page suivante >

Page 6 / 7



Monsieur PEREIRA Mickael

Nom de Naissance PEREIRA
Date de Naissance 06/02/1984
Adresse 2 CHEMIN DE LA BATTE
94290 VILLENEUVE LE ROI

Document édité le 19/01/2026 15:27

Prescrit par : Dr HADJ MAHFOUD KAMEL

(Suite)

Demande N° 1950081605 du 16/01/2026

Prélevé le 16/01/2026 à 09:20

EXAMENS TRANSMIS

Voir compte-rendu ci-joint.

Transmis au laboratoire INOVIE GENBIO

ANTICORPS ANTI RÉCEPTEUR DE LA TSH

CALCITONINE

1,25 Dihydroxy vitamine D

"Compte tenu de sa régulation, le dosage de la 1,25(OH)2D ne permet pas d'évaluer le statut vitaminique D. Seul le dosage de la 25(OH)D permet d'apprécier les stocks de l'organisme (HAS. Utilité clinique du dosage de la vitamine D, 2013)."

INFORMATIONS DIVERSES

Examens effectués à Jeun : OUI

Validé par Dr Stephanie BERNUSSET

Compte-Rendu final

Page 7 / 7

Contrats de coopération établis avec le laboratoire Bio-Clinic (\$\$\$), avec le laboratoire Sommeville(\$\$) et avec le laboratoire Biofutur (\$\$\$\$).

Société d'exercice libéral par actions simplifiée au capital de 19 188 984 euros - Siège social : 31 boulevard Henri IV 75004 PARIS - SIREN 494 215 122, RCS Paris

DÉPARTEMENT D'ANALYSES SPÉCIALISÉES

Demande n° 17/01/26-N-1175

Ref 1950081605 II26011600000171

 Nom d'usage : **PEREIRA**

 Nom de naissance : **PEREIRA**

 Prénom : **Mickael** (M)

 Date de naissance : **06/02/1984** (41 Ans)

 Prescrit par : **DR HADJ MAHFOUD KAMEL**

Prélevé le 16/01/26 à 09H20

Monsieur PEREIRA MICKAEL

2 CHEMIN DE LA BATTE

94290 VILLENEUVE LE ROI

Edition finale le lundi 19 janvier 2026 à 14:34

HORMONOLOGIE
Résultats
Valeurs de référence
Antériorités
Thyroïde

✓ Calcitonine	< 3.00 pg/mL < 0.9 pmol/L	(< 10.0) (< 2.9)
---------------------	------------------------------	---------------------

(S)(b) Immunochimiluminescence (CLIA) Calcitonine II GEN - Liaison XL - DiaSorin - LIAISON XL 1 - LBM GEN-BIO GRAVANCHES
La limite fonctionnelle inférieure est de 3 pg/mL.

✓ Ac anti récepteur de la TSH	< 1.1 UI/L	(inf à 1.75)
-------------------------------------	------------	--------------

IMMUNOLOGIE
Résultats
Valeurs de référence
Antériorités

✓ 1,25 Dihydroxyvitamine D	54,2 ng/L 130,1 pmol/L	(19,9 à 79,3) (47,8 à 190,3)
----------------------------------	---------------------------	---------------------------------

ATTENTION : Le dosage de la 1,25 di-OH vitamine D ne saurait remplacer le dosage de la vitamine D2/D3 pour évaluer le stock de vitamine D et déceler une éventuelle carence.

(b) "Une attention particulière doit être portée aux résultats de patients traités par la biotine (ou vitamine B7, B8 et H) qui peuvent être faussés compte tenu du principe de la technique d'immunodosage.
En cas de prise d'un complément alimentaire, contenant de la biotine, il est recommandé d'effectuer le prélèvement de l'échantillon au moins 24H après la dernière administration.
En cas de traitement par de fortes doses de Biotine, un contrôle après une fenêtre thérapeutique (arrêt de traitement) d'une semaine est impératif (2 semaines en cas d'insuffisance rénale terminale)".

 Validé le 19/01/26
par DURET Thomas

Echantillons: (P) Plasma/ (S) Sérum/ (Sg) Sang Total/ (U) Urines/ (Liq) Liquides/ (Mug) Muqueuse

Mention d'information sur le traitement de vos données à caractère personnel effectué par le laboratoire de Biologie Médicale INOVIE GEN-BIO

Nous vous informons que conformément à la réglementation en vigueur, vos échantillons biologiques sont conservés pour une période réglementée puis détruits. Toutefois durant cette période de conservation, en application des dispositions de l'article L1211-2 du Code de la Santé Publique, vos échantillons biologiques et les données personnelles y étant attachées peuvent être distribués et utilisés à des fins exclusives de contrôle des dispositifs médicaux de diagnostic in vitro et/ou de comparaisons de méthodes ou encore pour la réalisation d'études statistiques ou scientifiques, sauf opposition de votre part.

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE

Siège social : INOVIE GEN-BIO – 8 Rue Jacqueline Auriol 63100 CLERMONT-FERRAND – SELAS au capital de 1 158 868,80 € – RCS Clermont-Ferrand 871 200 317

Autorisations: Activités de diagnostic prénatal - Activités de caractéristiques génétiques des personnes - Activités d'assistance médicale à la procréation

Nous vous invitons à consulter la politique de protection des données personnelles du laboratoire sur le site internet : <https://inovie.fr/confidentialite/> pour prendre connaissance de l'ensemble des usages et réutilisations, par le Laboratoire Inovie Gen-Bio, de vos échantillons biologiques et de vos données personnelles (pensez à sélectionner le laboratoire Inovie Gen-Bio pour voir toute information utile à ce sujet).

Pour exercer l'ensemble de vos droits d'opposition, d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et de portabilité, vous pouvez utiliser le formulaire suivant :
<https://app.witik.io/fr/form/inovie-gen-bio/exercice-de-droits>

Si votre identité est qualifiée par le laboratoire, vos résultats d'analyses sont transmis dans votre DMP, conformément aux textes applicables. Toute information complémentaire est accessible ici : <https://www.monespacesante.fr/>